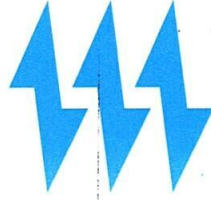


# SOMELEC



# ش. م. ك

SOCIÉTÉ MAURITANIE NNE D'ELECTRICITÉ  
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU  
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer  
Ksar - Nouakchott - Mauritanie  
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95  
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075  
E-mail: somelec@somelec.mr

الشركة الموريتانية للكهرباء  
شركة رأسمالها : 14 736 416 590 أوقية  
المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر  
لكصر - نواكشوط - موريتانيا  
ص.ب: 355 - هاتف: (00222) 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95  
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075  
البريد الإلكتروني: somelec@somelec.mr

Nouakchott, le :

انواكشوط في:

A.....

**Objet : Lettre de Consultation relative à l'acquisition des pièces de rechange pour vanne d'isolement et boulons hexagonals M16x120mm avec écrous et rondelles, suivant la DA N° 114-10/CNDB/DP/2026 du 14/05/2026**

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à l'acquisition des pièces de rechange pour vanne d'isolement et boulons hexagonals M16x120mm avec écrous et rondelles.

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'originalité du matériel proposé et sa conformité avec les spécifications demandées ;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
  - a. CIP rendu Magasin Général, si vous êtes un fournisseur étranger
  - b. Hors Taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un fournisseur local ;
- 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 4) Mode de règlement : les montants inférieurs ou égal à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par remise et les montants supérieurs à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par Lettre de Crédit ;
- 5) Le délai de livraison du matériel à commander doit être précisé les livraisons et les réceptions partielles ne sont pas autorisées.
- 6) Les deux offres **en deux copies** ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionné :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux  
Direction des Achats et Approvisionnements  
SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C - Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer  
Nouakchott - Mauritanie - BP 355, Tél : +222 45 25 42 80  
Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N 114-10/CNDB/DP/2026 du 14/05/2026)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard **le Mardi 23/06/2026 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresse suivante [somelec.dcamg@gmail.com](mailto:somelec.dcamg@gmail.com). Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

**La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux**

AZZA EL GHOTOB MOMA



6775  
SPT/Groupe-SOMELEC  
DCPT/ DP / DGET  
CENTRALE DE NOUADHIBOU  
UR : 40A

⇒ DAA/DAI  
P. traitement  
Am 04/06/26

uy 04/06/26 SAE

Nouakchott, le 14/05/2026

**DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 114-10/CNDB/DP/2026**

**ENSEMBLE : CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EAU G5-G6**  
**SECTION : VANNE D'ISOLEMENT DES RADIATEURS**

**DA TRES URGENTE**

ITEM	DESIGNATION	QUANTITE	REFERENCE
01	VANNE D'ISOLEMENT RADIATEUR (VOIR PHOTO)	36	Type : BV12-2425 <sup>E</sup> Body : EN-GJS400 DN : 100 PN : 16-16 Bar
02	BOULONS HEXAGONALS M16X120mm avec écrous et rondelles	300	M16X120mm

**NB : le soumissionnaire doit justifier les conditions ci-après ;**

- Avoir une attestation du fabricant des vannes.
- Justifier que les vannes peuvent supporter la température du fluide 90°C.

**Nombre item : 02**  
**CHEF SERVICE E.M**

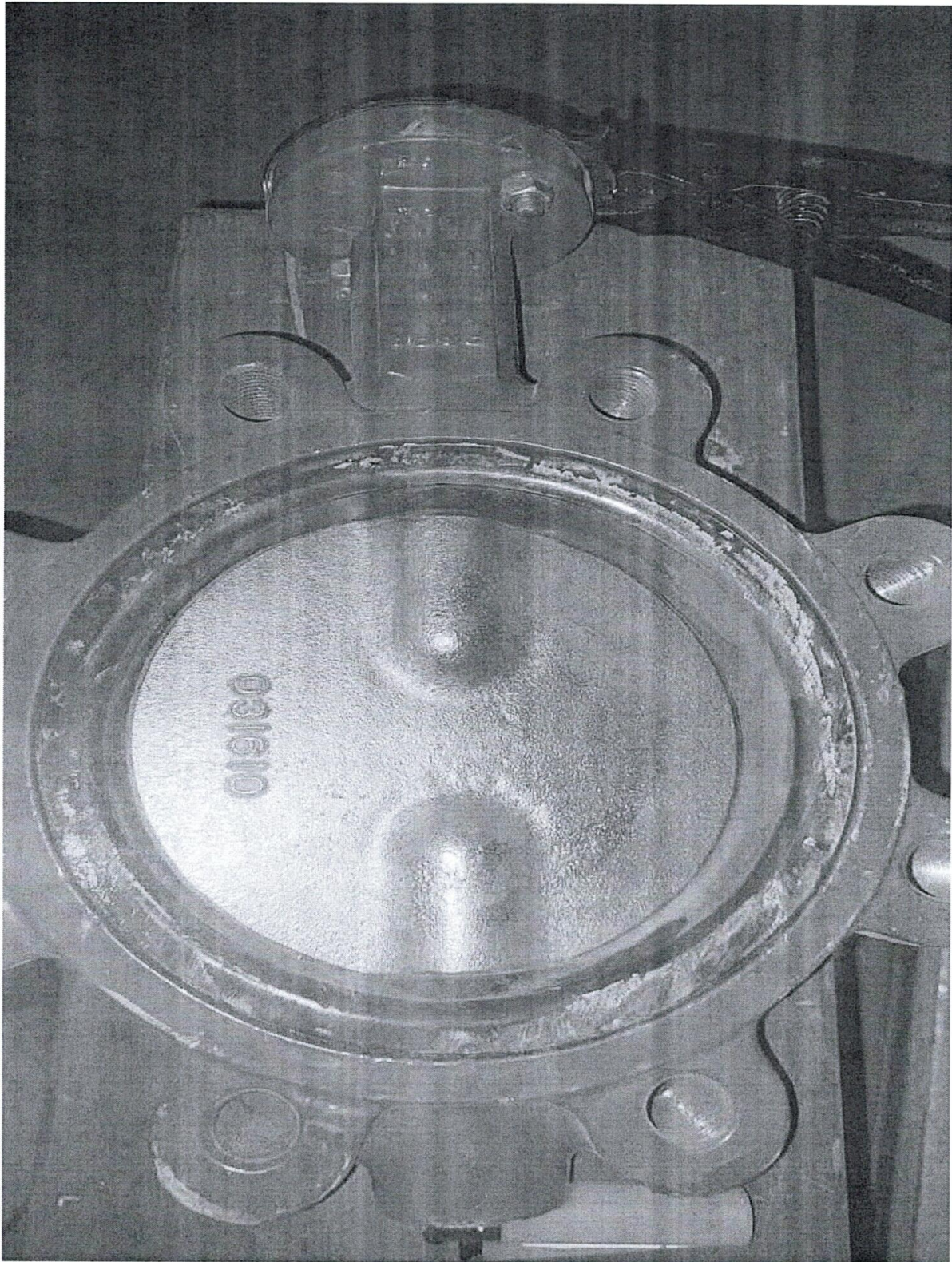
**CHEF DEPARTEMENT GESTION  
DES ENERGIES THERMIQUES**

**DIRECTEUR DE PRODUCTION**

**DIRECTEUR CENTRAL DE  
PRODUCTION ET DE TRANSPORT**



**DIRECTEUR GENERAL**



①